



# Plan de Mobilité Simplifié (PdMS) Atelier citoyen Modes Doux

2 octobre 2024



---

# Mot d'accueil

Isabelle EYMON

Conseillère communautaire déléguée  
aux mobilités douces

# Déroulé de la réunion :

## 1. Temps de présentation

- Définition et objectifs des mobilités douces
- Qu'est-ce que le PdMS? Quels objectifs et quelles méthodes ?
- Quelques éléments de diagnostic sur l'agglomération
- Éléments de retours liés à l'enquête

## 2. Temps d'échanges

## 3. Travail en sous-groupes (2 temps)

## 4. Mise en commun des sous-groupes et temps d'échange

## 5. Conclusions et prochaines étapes de la démarche

---

# Définition et objectifs des mobilités douces

*Elles englobent les modes de mobilité dits "actifs", qui ne font appel qu'à la seule énergie humaine (marche, vélo, trottinette...) mais aussi tout moyen de mobilité, collectif ou individuel, contribuant à une baisse des émissions de CO2.*

Source : vie-publique.fr

# Le PdMS en bref



i

*En tant qu'Autorité organisatrice de la mobilité (AOM), la Communauté d'agglomération de Laval est en charge des politiques de déplacements sur son territoire.*

Le Plan de Mobilité Simplifié (PdMS) est un outil souple et stratégique pour organiser les mobilités dans les villes moyennes et les territoires ruraux.

On parle d'un plan de mobilité *simplifié* car il s'agit d'une démarche *volontaire* qui privilégie la concertation.

# Le PdMS en bref

Mobilité durable  
des personnes et  
des biens



Prise en compte des  
différentes  
composantes du  
territoire

Dans l'agglomération et  
en relation avec les  
territoires voisins

Droit à la mobilité  
et besoins des  
populations

## S'adapter aux besoins du territoire

## PdMS : l'heure est au changement de modèle !



Avec son organisation spatiale, ses infrastructures routières satisfaisantes, l'agglomération de Laval présente une part importante de déplacements automobiles qui engendrent différents dysfonctionnements :

- environnementaux,
- économiques
- sociaux.

Avec l'élaboration du PdMS, Laval Agglo souhaite se doter d'un outil pour **continuer à accompagner la mise en place de solutions durables de mobilité.**





## Vers une mobilité durable et plus propre



- Favoriser les alternatives à la voiture "solo" (autosolisme) : en augmentant l'offre et l'utilisation des modes de transport alternatifs à la voiture comme le vélo, la marche et les transports en commun.
- Favoriser l'intermodalité et la multimodalité
- Promouvoir les mobilités partagées : en renforçant les actions de covoiturage et en développant des services de location de vélos à assistance électrique.
- Améliorer la qualité de vie : en réduisant les émissions de gaz à effet de serre.
- Assurer une économie soutenable : en définissant une stratégie budgétaire pour financer les nouvelles actions de mobilité.



# Vers une mobilité durable et plus propre : des indicateurs pour Laval Agglomération

## ❑ Environnement : sur Laval Agglomération

- consommation d'énergie liée au transport routier = 32% de la consommation totale du territoire
- le secteur des transports est le principal émetteur de gaz à effet de serre : 24%.
- véhicules particuliers = la moitié des émissions en France.

⇒ objectif : - 35% les émissions de GES en 2030 (par rapport à 2016) et - 77% en 2050.

- émission de **polluants atmosphériques** : en majorité les oxydes d'azote et les particules fines.

⇒ Objectif : diviser par 4 la pollution atmosphérique sur ces paramètres d'ici 2050.

## ❑ Économie et société :

- **Budget des ménages** : part moyenne des transports en France : 4 700 euros aux transports, soit **14 % de leur revenu disponible** : une dépendance notamment au coût du carburant.  
→ impact plus fort en périphérie des villes et sur le budget des ménages les moins aisés.

- **Coût pour la collectivité et les entreprises** : décarbonation = changement de motorisation et de comportement : achat ou transformation de véhicules, développement du covoiturage, de l'utilisation du vélo... pour le domicile-travail et pour les trajets professionnels.

## Déroulement de l'élaboration du PdMS

### 1 DIAGNOSTIC

Pour comprendre le territoire, les habitants, leurs enjeux et besoins. Il doit être partagé avec les institutions partenaires et la population résidente.



### 2 STRATÉGIE

Déterminer le niveau d'ambition du futur PdMS en proposant différents scénarios. Définir des objectifs partagés.



2

### 3 PLAN D'ACTION

Préciser les actions qui permettent de répondre aux objectifs. Etablir la feuille de route de Laval Agglomération et de ses partenaires.



3

# Calendrier



**Stand de proximité**  
au Leclerc Laval  
17 septembre 2024,  
11h-14h30 à Laval



**Réunion publique**  
de lancement  
17 septembre 2024,  
18h30 à Saint-Berthevin



**Page internet** pour  
recueil de contributions  
Septembre 2024 –  
Septembre 2025



Scannez moi !



**Atelier**  
**géographique n°1**  
1<sup>er</sup> octobre 2024,  
18h30 à Port-Brillet



**Stand de proximité**  
auprès des étudiants  
24 septembre 2024,  
11h30-14h au restaurant  
universitaire du Campus  
Technopôle



**Stand de proximité**  
à la gare SNCF  
23 septembre 2024,  
15h30-18h à la gare SNCF  
de Laval



**Atelier thématique :**  
accessibilité  
et modes doux  
2 octobre 2024,  
18h30 à Laval



**Atelier**  
**géographique n°2**  
9 octobre 2024,  
18h30 à Soulgé-sur-Ouette



**Atelier thématique :**  
mobilité, activité  
économique et emploi  
10 octobre 2024, 18h30 à Laval



**Participation**  
**réglementaire**  
du public par  
voie électronique  
fin 2025-début 2026



**Ateliers scénarios**  
Mars-avril 2025



**Atelier**  
**géographique n°3**  
15 octobre 2024,  
18h30 à Parné-sur-Roc



**Réunion publique**  
de clôture  
Date à définir



- 2 réunions généralistes
- 7 ateliers géographiques
- 2 ateliers thématiques
- 4 stands de proximité (2 auprès des jeunes)
- 1 page internet (s'informer, contribuer)
- 1 dossier de concertation (phase élaboration des scénarios)
- 1 consultation finale en ligne



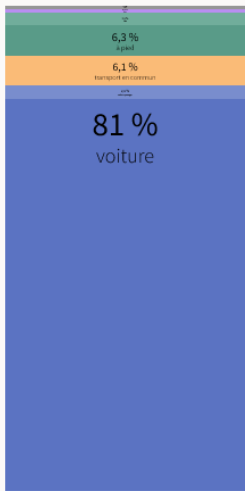
# Diagnostic des mobilités : les modes de déplacement

trajets domicile-travail (D-T)

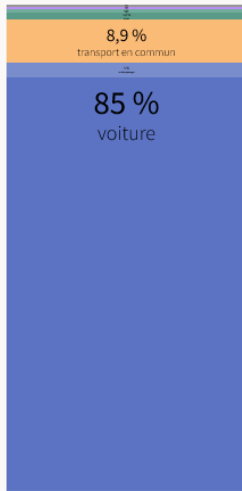
trajets domicile-autres motifs

La voiture est le mode de déplacement très largement majoritaire dans l'agglomération

## MODES

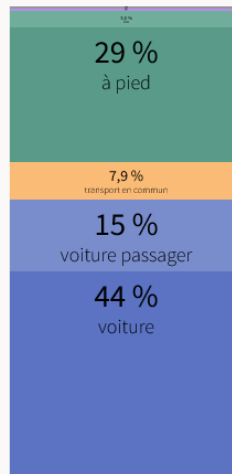


Répartition modale en nombre de déplacements pour les déplacements domicile↔travail

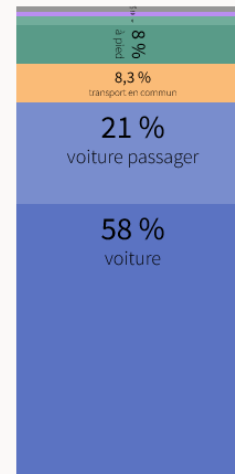


Répartition modale en km parcourus pour les déplacements domicile↔travail

## MODES



Répartition modale en nombre de déplacements pour les déplacements domicile ↔ autre motif que travail



Répartition modale en km parcourus pour les déplacements domicile ↔ autre motif que travail

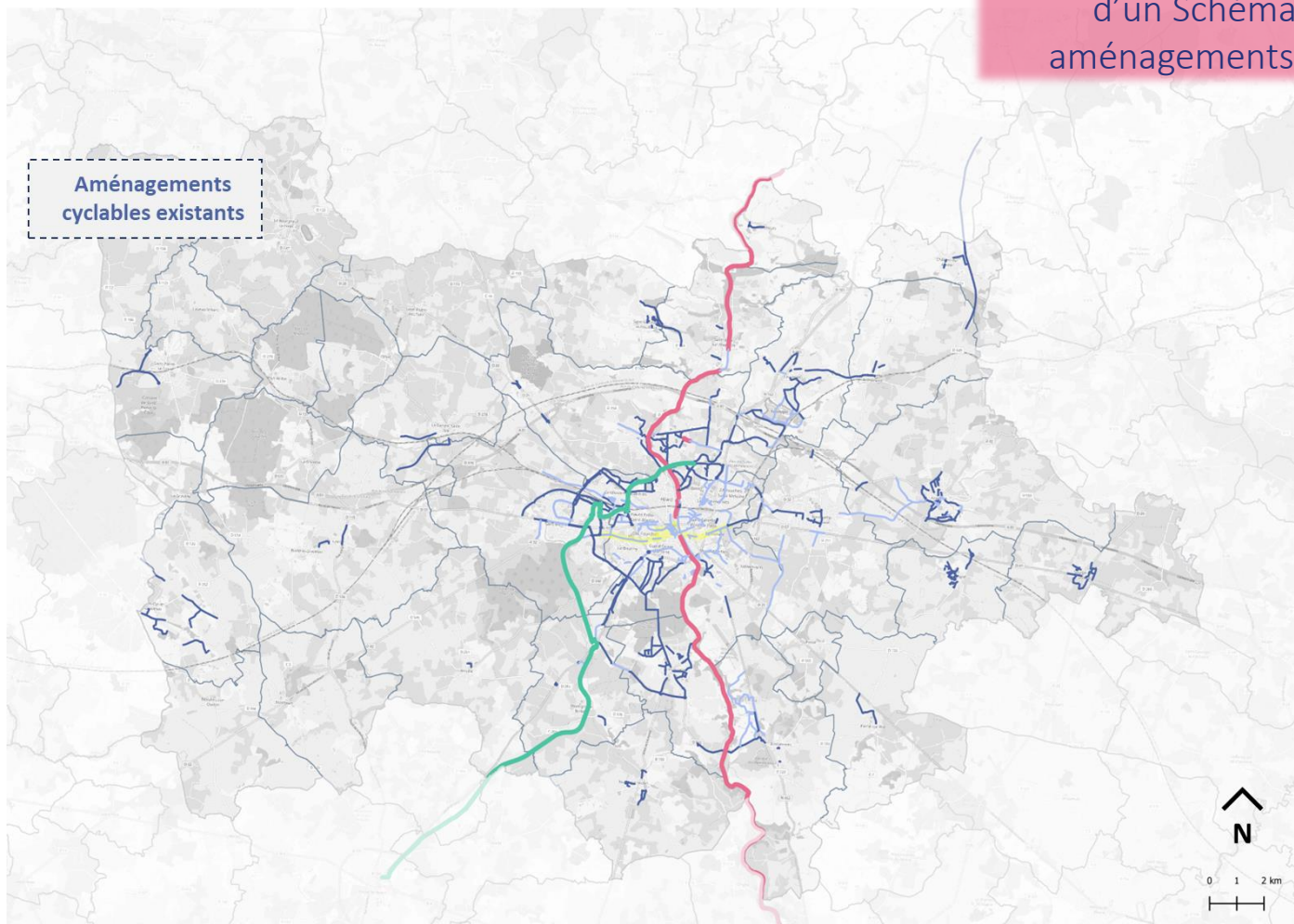
trajets D-T en voiture :  
13% font moins de 1 km, 34% entre 1 et 5 km

Sources : Enquête mobilité des personnes (2018/2019) | INSEE, Recensement de la population (2018) | INSEE, Mobilités professionnelles (2018) | INSEE, Base permanente des équipements (2020) | Méthodologie de modélisation | Méthodologie de traitement

Sources : Enquête mobilité des personnes (2018/2019) | INSEE, Recensement de la population (2018) | INSEE, Mobilités professionnelles (2018) | INSEE, Base permanente des équipements (2020) | Méthodologie de modélisation | Méthodologie de traitement

## Diagnostic des mobilités : les aménagements cyclables existants

L'agglomération s'est dotée en 2019  
d'un Schéma Directeur des  
aménagements cyclables (SDAC)



### Légende

- Réseau cyclable structurant en site propre
- Réseau cyclable structurant sur chaussée
- Voie verte
- Chemins de halage
- Intentions schématiques du plan vélo

---

## **Le SDAC comprend 4 objectifs** qui guident la finalité des aménagements cyclables créés par Laval Agglomération et les communes, et financés par Laval Agglo

- ① Développement de l'intermodalité (lien entre le vélo et un autre mode de transport)
- ② Traitement des discontinuités du réseau existant sur Laval et les communes urbaines de la périphérie
- ③ Développement d'un réseau intracommunal et interquartier pour l'ensemble des communes
- ④ Développement d'un réseau intercommunal le long des routes départementales

Dans le cadre du SDAC, le Département finance également les voies cyclables en agglomération et est maître d'ouvrage des voies vertes le long des départementales.



## Exemples d'espaces publics apaisés existants sur l'agglomération pour les mobilités douces 1/2



*Bonchamp Lès Laval – rue des Sports : rue à sens unique avec voie piétonne et voie cyclable bidirectionnelle*

*L'Huisserie - Une rue plus apaisée avec un passage à 20km/h et une priorité aux piétons et aux cyclistes sur l'ensemble de la rue*



## Exemples d'espaces publics apaisés qui favorisent les mobilités douces 2/2



*Bonchamp - chemin piéton dans un quartier résidentiel permettant des itinéraires de traverse*



*Laval – quartier Ferrié largement dédié aux mobilités douces*

*Laval - rue de centre-ville piétonnisée pour une meilleure réappropriation de l'espace public*





## Offres mobilité vélo financées par Laval Agglomération



Location courte durée de vélo – Vélitul (DSP RATP Dév)

Location longue durée de vélo Vélav (DSP)



Location courte durée de trottinette (Bird)



Location de vélo cargo (convention Place au Vélo)

**Reprendre confiance à Vélo**

Les belles échappées

Réservation nécessaire

**Samedi 12 Octobre**  
15h/17h  
Murat  
Place Mattmann

**Mercredi 16 Octobre**  
9h/11h  
Maison de Quartier  
des Fourches

Atelier en mixité choisie  
(Réservé aux femmes & Minorités de genre)  
Ne pas hésiter à venir avec son propre vélo

Logos: Laval Agglo, Métropole Française, CEE, un certificat d'énergie

Animation sur le vélo (convention Place au vélo)



# Éléments de retour liés à l'enquête

## L'enquête en quelques chiffres

17



questions

295



Suggestions pour  
améliorer les  
dispositifs de  
déplacements

1191



répondants

79



jours  
(17 juin au 31  
août 2024)

## Des déplacements en modes doux réguliers

Pour effectuer les déplacements réguliers :

**48,2%** des répondants utilisent **le vélo** ou la **trottinette électrique**

**67,9%** des répondants utilisent **la marche**

Les principales difficultés rencontrées :

**20,4%** des cyclistes répondent : **la discontinuité des pistes cyclables**

**19,8%** des piétons répondent : **l'encombrement des trottoirs**



---

## Incitation à l'utilisation de modes doux pour les déplacements

1/3

des répondants pensent que la sécurisation des trottoirs les inciterait se déplacer à davantage à pied

1/3

des répondant pensent que l'aménagement de nouvelles pistes cyclables les inciterait à se déplacer davantage en vélo

# Les suggestions pour les modes doux : des leviers pour la transition

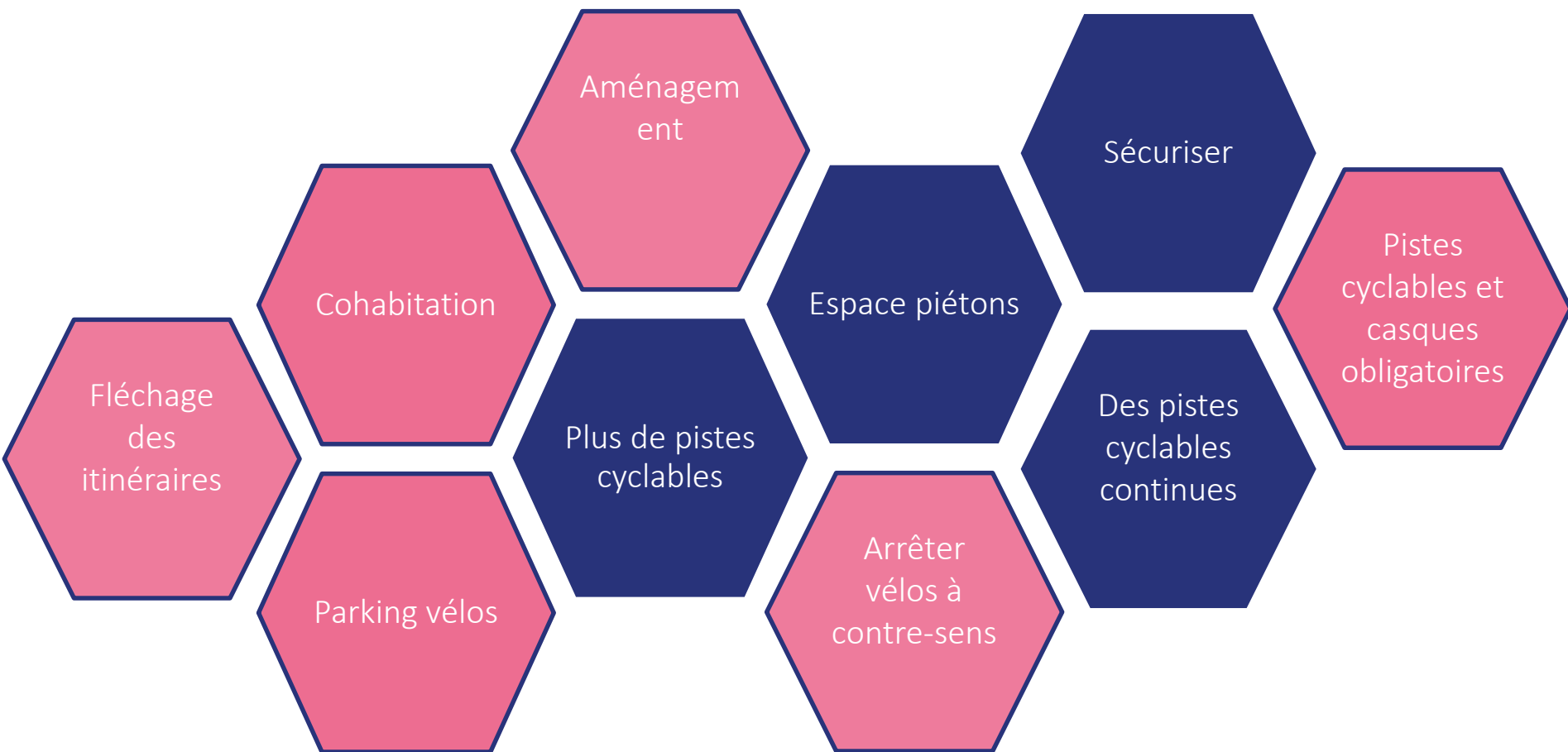


1. La sécurisation des trottoirs
2. Une meilleure continuité des cheminements
3. Des aménagements sécurisants
4. L'aménagement des trottoirs pour les PMR
5. Un fléchage des itinéraires à pied



1. L'aménagement de nouvelles pistes cyclables
2. La sécurisation des pistes cyclables existantes
3. L'aménagement des routes pour faciliter le vélo
4. Une aide financière à l'achat d'un vélo ou pour une réparation
5. L'installation de parkings sécurisés ou d'arceaux

# Vos suggestions pour les modes doux : des leviers pour la transition



## Les limites conjoncturelles à la mobilité douce

### La voiture, une nécessité malgré les enjeux environnementaux

86%

des répondants estiment que **les enjeux environnementaux influent sur leurs choix** de mode de déplacement, dont...

1/2

se dit confrontée à **des impératifs qui nécessitent** des déplacements en **voiture individuelle**

### L'inflation et la hausse du coût du carburant : limites de la voiture individuelle

50%

des répondants estiment que **l'inflation pèse sur leurs choix** de mode de déplacement, dont...

1/3

limite ses déplacements en voiture à cause du prix de l'essence

31%

des répondants indiquent **ne pas être impactés** par l'augmentation des prix

## Le profil des répondants

Des enquêtés avec un taux d'équipement très élevé en vélo



**80 %**

*Possèdent un ou plusieurs vélos et/ou trottinettes*

*dont*

- **22 %** de vélos à assistance électrique (VAE)
- **8 %** de trottinettes

Pour effectuer leur trajet domicile-travail :

**23,7%**

des répondants utilisent **le vélo** (vélo, VAE ou Vélitul)

**13,4%**

des répondants utilisent **la marche**

## Le profil des répondants

### Votre profil

**50%** résident dans l'agglomération,  
hors Laval  
(14,9 à Bonchamp-lès-Laval et 10,7 à  
Saint-Berthevin)

**41%** résident à  
Laval

(9% des répondants ne résident pas dans l'agglomération)

1% - de 15 ans

14% [15-24] ans

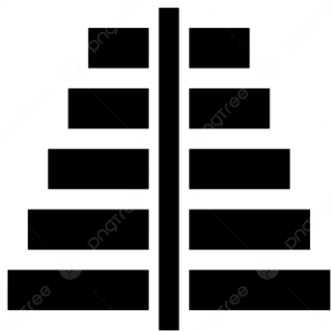
17% [25-34] ans

42% [35-49] ans

20% [50-64] ans

6% [65-74] ans

0,3% + de 75 ans



66% de femmes

33% d'hommes

73% sont actifs

8% sont retraités

12% sont étudiants







## 2. Temps d'échange et ateliers

---

## Travail en sous-groupes sur les modes doux

**Le cadre** : contribuer grâce au développement des modes doux à la diminution des émissions de GES et de la dépendance budgétaire et énergétique des ménages et des entreprises.

### SOUS GROUPE 1

- **Piétons** : Quel est le vécu actuel ? Quels accès à mettre en place, quelle zone doit laisser davantage la place aux piétons ? quelles sont les zones dangereuses (en fonction des âges, des validités...) ? y a-t-il des conflits d'usage ?

### SOUS GROUPE 2

- **Cycles / EDVM** : Quel est le vécu actuel ? quels sont les axes à travailler en priorité au niveau de l'agglomération ? Quelles sont les zones dangereuses, quelles sont les améliorations potentielles aux problématiques et conflits d'usage ?

# Tableau collectif de contribution à remplir dans votre atelier

Plan de Mobilité Simplifié de Laval Agglomération – Diagnostic – Atelier citoyen du 2 octobre 2024 – Modes doux

## TABLEAU DE CONTRIBUTION DES SOUS-GROUPES

### Sous-groupe CYCLES / EDVM

#### Consignes

Vous devez **remplir collectivement ce tableau** et désigner un rapporteur qui le restituera à l'oral en quelques minutes devant tous les participants. A votre disposition, une carte format A3 de Laval Agglomération. **Localisez si besoin la contribution sur la carte, à l'aide de numéros.**

Ce tableau sera étudié par les services et les élus pour élaborer le Plan de Mobilité Simplifié.

Pour être tenu au courant des suites de la démarche, vous pouvez laisser vos coordonnées à l'émergence. Merci de votre implication dans cette démarche !

Questions directrices pour vous aiguiller si besoin :

**Quel est le vécu actuel ? Quels sont les axes à travailler en priorité au niveau de l'agglomération ? Quelles sont les zones dangereuses, quelles sont les améliorations potentielles aux problématiques et conflits d'usage ?**

Intitulé de la contribution	Où ? Indiquer le <b>numéro</b> sur la carte	Besoins d'amélioration (sécurité, confort, stationnement...) Quels modes concernés ? Voiture, piétons, transports en commun, cycles... Suggestions de mise en œuvre ?	Evaluation de de la contribution A qui et à quoi sera-t-elle utile ? Quels sont les publics concernés ?

---

# Conclusion et prochaines étapes

**Isabelle FOUGERAY**

Vice-Présidente de Laval Agglomération en charge des transports et des déplacements

# Prochaines rencontres du diagnostic

- **9 octobre 18h30** - Atelier géographique zones TAD 1&2 – **SOULGÉ-SUR-OUETTE** (Petite salle des fêtes)
- **10 octobre 18h30** – Atelier thématique « mobilité, activité économique et emploi » - **LAVAL** (Salle Athènes, centre international de séjour)
- **15 octobre 18h30** - Atelier géographique zones TAD 3&4 – **PARNÉ-SUR-ROC** (Salle des Chardonnerets)



*Merci pour votre attention*

*N'hésitez pas à envoyer une contribution à :  
service.mobilite@agglo-laval.fr*